



BULLETIN MUNICIPAL

☎ 01 34 74 13 31 - contact@mairie-mezy.fr
septembre 2025 - n° 40

Chères habitantes, chers habitants,

Comme vous le savez, les prochaines élections municipales se tiendront les dimanche **15 et 22 mars** prochains.

Dans le cadre de ce rendez-vous démocratique important pour la vie de notre commune, il est impératif que la communication municipale respecte strictement les règles fixées par la législation électorale. Ces règles, qui s'imposent à toutes les collectivités, visent à garantir l'équité entre les différents candidats et à éviter toute utilisation des moyens municipaux à des fins de campagne. Concrètement, cela implique une réduction significative de la communication institutionnelle de la ville pendant la période précédant le scrutin.

Ainsi, dans les prochains numéros de notre journal municipal ainsi que dans les différents supports de communication de la commune, nous nous limiterons à diffuser le strict minimum, uniquement centré sur les informations pratiques et de service public indispensables à la vie quotidienne des habitants. Je tenais à vous en informer personnellement afin que chacun comprenne les raisons de cette communication réduite, qui n'est en rien un désengagement de notre part, mais le respect scrupuleux des principes de transparence, d'impartialité et de neutralité qui doivent accompagner cette période électorale.

Je vous remercie de votre compréhension et reste, avec toute l'équipe municipale, pleinement engagé au service de notre ville et de ses habitants avec la même volonté d'agir pour son avenir.

Le Maire, Fabrice Zuccarelli

RESPECT DÛ AUX AGENTS DE L'ORDRE PUBLIC ET AU PERSONNEL COMMUNAL

> LE RESPECT DES AGENTS PUBLICS : UN DEVOIR DE TOUS

Dans l'exercice de leurs fonctions, les **représentants de l'ordre public et le personnel communal** s'engagent quotidiennement au service de l'intérêt général. Leur mission est d'assurer le bon fonctionnement de la commune, de garantir la sécurité, l'ordre et la tranquillité publique, et de répondre aux besoins des administrés avec professionnalisme et dévouement.

Pourtant, ces derniers mois, **plusieurs situations inacceptables** ont été signalées : **propos insultants, comportements agressifs, remises en cause injustifiées de leur autorité**. Ces attitudes ne peuvent en aucun cas être tolérées.

> QUI SONT CES AGENTS CONCERNÉS ?

- Les policiers municipaux,
- Les agents techniques communaux,
- Les employés administratifs,
- Le personnel des écoles,
- Les agents d'entretien ou de voirie.

Chacun d'entre eux agit dans le respect des règles, avec le

souci constant de rendre service à la population. Il est donc **essentiel que leur parole et leur travail soient respectés**, au même titre que toute autre profession.

> CE QUE DIT LA LOI

Les outrages, menaces ou violences envers une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public sont **punis par la loi**. Ces actes peuvent entraîner :

- Des **amendes importantes**,
- Des **peines de prison**,
- Et, pour les faits les plus graves, une **comparution devant un tribunal**.

> UN APPEL AU CIVISME

Nous appelons l'ensemble des habitants à **faire preuve de civisme et de respect**, dans leurs échanges avec les agents communaux comme avec les forces de l'ordre. Le **dialogue, l'écoute et la courtoisie** doivent rester les fondements de la vie en communauté.

Les désaccords peuvent exister, mais ils doivent **s'exprimer dans le calme et le respect des personnes**.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2025

Renouvellement du contrat groupe

Le conseil municipal valide le renouvellement du contrat groupe d'assurance statutaire pour la période 2027-2030

Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Le Trésorier des Mureaux a transmis au maire une liste regroupant les créances présentées en non-valeur pour l'année 2023 qui n'ont pu être recouvrées au terme du processus de poursuites se révélant infructueux, pour un montant total de 3,69 €.

Le conseil municipal admet ces créances en non-valeur afin de régulariser la situation budgétaire de la Commune.

Subventions pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Les Bergeronnettes

La subvention DSIL n'ayant pas été

accordée à la commune, le conseil municipal adopte le nouveau calcul de la participation communale.

L'opération sera financée de la façon suivante :

Subvention Fonds Vert : 95 151 €

Subvention DETR : 117 000 €

Subvention DSIL : 0 €

Subvention PNRVF : 73 500 €

Fonds de concours GPSEO : 95 051 €

Participation communale : 95 051 €

Enquête publique

Le maire expose la nouvelle structuration de la société Renault Flins qui tourne autour de 4 pôles complémentaires (re-trofit, Re-Energy, Re-Cycle, Re-Start).

Approbation du projet de Charte du Parc naturel du Vexin

Le conseil municipal approuve sans réserve la nouvelle charte révisée du Parc Naturel du Vexin Français

Protection sociale complémentaire

A compter du 1er janvier 2026, les employeurs territoriaux ont obligation de proposer une solution de couverture santé à leurs agents. Le conseil municipal décide d'accorder sa participation financière aux agents titulaires et contractuels pour un montant de 20€.

Acquisition de plein droit d'un bien sans maître

Le maire déclare son intention de lancer une procédure pour acquérir de plein droit des biens sans maître situés sur le territoire de Mézy sur seine.

Prochains conseils municipaux

Lundi 3 novembre 2025

Lundi 15 décembre 2025

Lundi 2 février 2025

* * *

RAPPEL !

GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Afin d'assurer la propreté de notre commune et de garantir un environnement agréable pour tous, nous rappelons à l'ensemble des habitants que le **dépôt sauvage des sacs d'ordures ménagères sur les trottoirs est strictement interdit**.

> Conteneur obligatoire

Conformément à la réglementation de la commune, **l'utilisation d'un conteneur adapté est obligatoire** pour tout dépôt d'ordures ménagères.

> **Il est interdit de déposer des sacs-poubelle à même le sol** sur les trottoirs devant vos habitations. Les agents chargés du ramassage pourraient ne plus les ramasser.



La communauté urbaine **GPSEO (Grand Paris Seine & Oise)** met à disposition **gratuitement un conteneur par foyer**. Si vous n'en possédez pas encore, nous vous invitons à faire la demande sans délai.

> Comment faire ?

Vous pouvez contacter GPSEO : au 01 82 86 00 86 ou en ligne via leur site officiel

> Risques encourus

Le non-respect de cette réglementation pourra faire l'objet d'un **procès-verbal** et entraîner des **amendes** pour dépôt illégal de déchets sur la voie publique.

Entrée
02-10-25
Gratuite

LA
NUIT
DU
DROIT

Projection - Débat

**Jeudi 2 octobre 2025
à 20h30**

Au cinéma Frédéric Dard,
56, boulevard Victor Hugo
78130 Les Mureaux

«Simone, le voyage du siècle»
de Olivier Dahan

A l'occasion du 50ème anniversaire de la loi Veil
relative à l'interruption Volontaire de Grossesse,
la Maison de la Justice et du Droit, pour la Nuit
du Droit, a souhaité rendre hommage aux
différents combats de Mme Veil en projetant le
film qui retrace sa vie et notamment son
engagement ayant mené en 1975 à l'adoption
d'une loi importante pour le droit des femmes,
portait d'une femme au parcours hors du
commun qui a bousculé son époque.

La projection sera suivie d'un débat
avec la présence d'un avocat.

Entrée gratuite, dans la
limite des places disponibles

malson
de la justice et du droit
www.maison-justice-et-droit.fr

projet
nuit
du
droit

Les Mureaux
Nouvelles villes du Val de France

CINÉMA
Frédéric Dard

V
Barreau de Versailles

MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS



LES ATELIERS EN HERBE

Vous aimez coudre, les Ateliers en Herbe de Mézy vous proposent des cours de couture tous niveaux les mardis après-midi et les jeudis soir avec notre professeur Guénaële.

Pour plus de renseignements
appelez au 06 15 84 15 78.

BIBLIOTHÈQUE DE MÉZY

EXPOSITION - HOMMAGE À FRANÇOISE ROUCHY

A partir du 10 septembre 2025, la Bibliothèque exposera des tableaux de peintres amateurs de Mézy dont un espace réservé aux œuvres de notre amie Françoise Rouchy, décédée en février dernier.

SAVE THE DATE !

Vincent Maillard en apéro concert dédicace à Mézy !

À Mézy-sur-Seine nous sommes très fiers d'avoir "notre" écrivain ! **Le samedi 4 octobre à 18h**, Vincent Maillard, journaliste, scénariste, musicien ET écrivain (déjà 5 livres à son actif !) s'offre et nous offre le plaisir de retrouver la salle des fêtes de sa jeunesse pour nous régaler d'un apéro-concert-dédicace.

Notez dès maintenant la date (enfants bienvenus) pour venir nombreux saluer ou découvrir Vincent.

ACEMI

ENVIE DE BOUGER, DE VOUS ÉPANOUIR, DE RENCONTRER DES GENS SYMPAS ? L'ACEMI VOUS ATTEND !

Durant les mois de **SEPTEMBRE** et **OCTOBRE**, l'Association Culturelle et Musicale Intercommunale de Mézy vous propose de participer **GRATUITEMENT** à **UN OU PLUSIEURS DES COURS** qu'elle dispense :

Gym plurielle, Gym séniors, Pilates stretching postural, sophro-relaxation, piano.

Cours auxquels vous pourrez également accéder via **HELLO.ASSO** (QR code) pour un essai, pour inciter ou en cadeau.

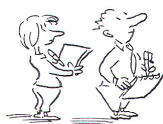
Du **NOUVEAU** également à l'ACEMI :

Des **ATELIERS PHOTO** pour ados et adultes (à partir de 11 ans), débutants, amateurs ou curieux ; mais aussi des **VISITES GUIDÉES & CONFÉRENCES** et des surprises encore tout au long de l'année...

Contact : Facebook @acemimezy ; <https://cours-danse-musique-78.fr>

<https://www.helloasso.com/associations/association-culturel-et-musical/evenements/cours-a-la-demande>





Calendrier

Site internet : mairie-mezy.fr

SEPTEMBRE

Dimanche 28 Course de caisses à savon (voir ci-dessous)

NOVEMBRE

Mercredi 5 Vaccination Anti Grippe - Mairie - 15h

Festival des Fromages 2025 à MEULAN

Le week-end du 11 et 12 octobre 2025, à l'occasion des 30 ans du Festival des Fromages, le centre-ville de Meulan-en-Yvelines se transforme en un immense plateau de fromages.

Producteurs traditionnels, affineurs et viticulteurs vous présentent avec passion leur métier et leurs produits.



ETAT-CIVIL

Naissances :

Le 28/06 Joudya **Neqrouz** à Poissy
Le 28/06 Maïmouna **Kebe** à Poissy
Le 22/07 Aylie **Delamotte Staïli** à Meulan
Le 21/08 Maël **Leroy** à Poissy

Mariages :

Le 5/07 Cyrielle **Cahagne** et Ludovic **Dunon**
Le 26/07 Céline **Fugnanesi** et Rayan **Tehar**
Le 9/08 Isabelle **Elie** et Thierry **Gascoin**
Le 12/09 Bérénice **Magro** et Clément **Guillery**

Décès :

Le 16/07 Colette **David-Avison** à Mézy/Seine

VACCINATION ANTI GRIPPE

La vaccination anti grippe, ouverte aux personnes âgées de 65 ans et plus, aura lieu le **MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025**

À 15 H À LA MAIRIE.

Merci de vous munir de la feuille de la sécurité sociale.

Le vaccin est fourni par la mairie.



COMITÉ DES FÊTES ... COURSE DE CAISSES À SAVON

Le Comité des Fêtes de Mézy-sur-Seine vous invite à une journée pleine de fun, de vitesse (raisonnable !) et de bonne humeur à l'occasion de sa **COURSE DE CAISSES À SAVON** !

Venez admirer des bolides faits maison, plus fous les uns que les autres, dévaler la pente dans une ambiance festive et familiale. Rires, défis, et créativité seront au rendez-vous !

Quand ? LE DIMANCHE 28 SEPTEMBRE 2025
Où ? MÉZY-SUR-SEINE
À partir de : 12h

MEZY SUR SEINE COURSE DE CAISSES À SAVON TROISIEME ÉDITION



DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

12H FOOD TRUCKS - Parc mairie
14H COURSE - Apremont Erambert



MARDI 18 NOVEMBRE - 19h Salle des fêtes - Mézy-sur-Seine

En grandissant à Los Angeles, Jerron Paxton passait des heures, l'oreille collée à la radio, absorbant avec avidité les nuances et l'histoire de la musique traditionnelle afro-américaine, une connexion à ses racines ancestrales dans le Sud. Auteur-compositeur, héritier d'une tradition, et véritable juke-box vivant, Paxton aborde son art avec un mélange de finesse et de respect, ponctué de traits d'humour et de taquineries.

Avec Things Done Changed, son dernier album, il propose des chansons originales qui semblent provenir d'une autre époque, presque un siècle en arrière, quand le jazz et le blues étaient bien plus qu'un divertissement – un moyen de survie personnelle et culturelle. Note après note, Paxton construit un pont entre les générations passées et à venir, chantant les peines et les joies du passé et du présent.

Chant, guitare, violon, banjo, piano **Jerron Paxton**

